

SEMAINE DU DROIT ET DE LA DÉMOCRATIE

Cours n° 12 : Les difficultés structurelles de la démocratie (Ian Greene)

M. Greene a fait sa maîtrise (1972) et son doctorat (1983) à l'Université de Toronto. Il est présentement professeur à l'École de politique et d'administration publique de l'Université York. Il a enseigné au Collège McLaughlin (2004-2009 et 2011-2013) a été directeur du programme de maîtrise de Politique, d'administration et de droit public (2006–2009); coordonnateur du diplôme d'études supérieures en administration du système de justice (2000-2009 et 2010-2011); coordonnateur du diplôme d'études supérieures en administration démocratique (2002-2009), directeur adjoint du programme AMP (2000-2009); professeur adjoint à l'École de droit Osgoode Hall (2001-2012) et vice-doyen à la Faculté des arts (1997-2000) .

Dans la première partie du XXI^e siècle, la démocratie présente plusieurs problèmes:

- une population et un électorat sous-informés des affaires publiques;
- en conséquence de ce qui précède et d'autres tendances de la société, une population et un électorat pratiquement cyniques et désintéressés des affaires publiques;
- l'aliénation et une faible participation des électeurs;
- des reportages inexacts et superficiels des médias;
- des comparaisons imprécises entre le secteur privé et le gouvernement;
- une influence trop prononcée de l'argent dans le système;
- un fanatisme excessif;
- une mauvaise connaissance des autres juridictions et, donc, aucune place pour la comparaison;
- un manque de respect envers les institutions;
- un manque d'enseignement de la démocratie en lien avec le droit et la politique.

Le système démocratique doit trouver des solutions ou du moins une façon d'atténuer ces difficultés à l'aide de moyens légaux, politiques et sociaux, afin d'éviter de nouveaux risques.

Ce cours fera place à la participation active des étudiants et aux suggestions basées sur le travail vu lors du séminaire.